

Avis de constitution

SOCIETE « IVORY COAST TRADING »

Siège ABIDJAN, COCODY, 2 PLATEAUX ANGRE 7EME
TRANCHE, Lot 3745, Ilot 306

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY COAST TRADING »

Objet : (FORMATION-ENSEIGNEMENT-BTP- TOUT TYPE DE CONSTRUCTION- TOUS TRAVAUX D'ELECTRICITE- TOUS TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS ET ALUMINIUM- GENIE CIVIL- HYDRAULIQUE- FOURNITURE DE BUREAU-COMMERCE GENERALE- TRANSPORT- ACHATS ET VENTES DE MATERIELS MEDICAUX ET EQUIPEMENT-INSTALLATION D'EQUIPEMENT ET TECHNIQUES- PRESTATION DE SERVICES-ÉVÉNEMENTIELLES-COMMUNICATION-INFORMATIQUE ET INGÉNIERIE INFORMATIQUE),

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY, 2 PLATEAUX ANGRE 7EME TRANCHE, Lot 3745, Ilot 306

Dirigeant(s) M KOUADIO YAO BERTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00167 du 14/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02459/GTCA/RC/2025 du 14/01/2025

